



SECTION
DE LA
MOSELLE



L'INFO57

Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 7/10/2021 De fermetures, en fermetures...et de transferts, en EDR...

Vos représentants FO DgfiP 57 ont décidé de participer à cette deuxième convocation du CTL.

Comme nous l'indiquons dans la liminaire, l'ordre du jour est funeste : tout n'est que fermeture, même quand il ne s'agit pas de NRP! Nous avons demandé à inscrire à l'ordre du jour deux points supplémentaires : la suspension de la convention franco-luxembourgeoise et ses conséquences sur les services, et les conséquences de la mise à jour MAJIC du mois de juin qui a entraîné le non rattachement des contrats de mensualisation correspondants.

Cette demande a reçu une fin de non recevoir : elles seront traitées en fin de réunion, comme des questions diverses !

Le ton est donné dès le début de la séance....

Le directeur nous donne quelques éléments suite aux différentes liminaires lues par les organisations syndicales.

En Moselle, aucun agent n'est concerné par une suspension dans le cadre de l'obligation vaccinale (notamment à la trésorerie hospitalière).

Un bilan des Conseillers aux décideurs locaux (CDL) se fera d'ici quelques mois. En attendant, les élus seraient très satisfaits de leur CDL..

Le transfert du recouvrement taxes douanières à la DGFIP se fera avec des douaniers : une réunion de présentation des métiers de la DGFIP va avoir lieu, les douaniers seraient nombreux à être intéressés par nos métiers (nul doute que la présentation idyllique qui a été faite y est pour quelque chose).

Sur le seuil de paiement chez les buralistes : grâce à l'intervention de la direction, il est passé à 12 000 € par semaine, il n'y a donc plus aucune difficulté...

Sur l'embauche des contractuels : ils figurent tous sur Ulysse. 22 contractuels ont été recrutés, dont 8 sur 3 mois pour le fonds de solidarité. 2 recrutements sont à venir.

Le recours aux contractuels s'expliquerait par les difficultés de recrutement à la DGFIP : notre administration manque d'attractivité... méditons sur les raisons de ce manque d'attractivité !

Ils comblent des postes restés vacants à l'issue du mouvement de mutation national mais en revanche ils gèlent ces postes sur la durée de leur contrat (15 contractuels ont été recrutés par un CDD de 3 ans). Autant dire que nous entrons dans une spirale infernale avec des emplois qui ne sont plus ouverts au mouvement national empêchant de futurs retours de collègues promus. FO condamne la précarisation des emplois à DGFIP, sous payés et non formés, avec un tuilage et soutien technique des agents.

LE NRP AU 1^{er} JANVIER 2022

* **Transfert des missions du SIP-SIE de Hayange au SIP DE Thionville et au SIE de Thionville**

Puisque les bâtiments du SIP-SIE de Hayange sont domaniaux et qu'il reste de la place, l'accueil fiscal peut donc être maintenu jusqu'en 2023.

Pour assurer cet accueil fiscal, il y aura des volontaires du SIP d'Hayange et du SIP de Thionville. Il n'y aura donc aucune difficulté,

selon la direction....En période de campagne (soit au minimum 6 mois dans l'année...), un cadre du SIP de Thionville viendra également gérer l'accueil d'Hayange.

Et dans l'immédiat, comment vont faire les collègues de Hayange et Thionville pour assurer la surcharge de travail induite par la suspension de la convention franco-luxembourgeoise, faire les cartons pour le déménagement, assurer l'accueil physique, les rappels téléphoniques, les e-contact, les courriers etc. , la réorganisation au sein du SIP de Thionville, etc.

Et bien, pas de panique : d'après le directeur, l'impact de la suspension de cette convention sera cantonné le plus possible. Neuf contractuels recrutés (quand ? On ne sait pas...) aide des autres départements pour traiter les télécopiers (à partir de quand ? On ne sait pas...), les collègues des services de direction (qui n'avaient pas besoin de ça en plus!) : bref, des mesures significatives...

Sur le sujet de la légalité : le directeur se dit en relation permanente avec le directeur général sur ce sujet (mais que peuvent-ils bien se raconter?). La surcharge de travail sera absorbée en 2 mois...les agents apprécieront ! Et voilà le sujet de la convention franco luxembourgeoise absorbé ..Tout est donc réglé !

Les agents des SIP de Thionville et Hayange, seront bientôt convoqués pour participer aux groupes de travail organisés par la direction.

Pour assurer l'accueil fiscal à Hayange, dont la charge incombera au SIP de Thionville à compter du 1^{er} janvier, 4 agents y seront affectés par demi journée. L'accueil n'étant assuré que le matin, les agents resteront présents sur le site toute la journée et travailleront à distance pour le SIP de Thionville. Ils seront présents au sein du SIP de Thionville une journée par semaine (cela favoriserait la cohésion d'équipe...on peut toujours faire semblant d'y croire!).

En ce qui concerne la restauration : les agents d'Hayange bénéficient d'un conventionnement avec un restaurant. Les agents de Thionville bénéficient de la carte APETIZ. Cela n'empêche pas la création ou l'agrandissement de la salle de restauration à Thionville.

FO a réitéré sa demande faite en CDAS : un état des lieux sur les espaces de restauration dans les sites de Moselle doit être fait, particulièrement dans le cadre des restructurations à venir.

S'agissant du parking, les agents d'Hayange passent d'un parking gratuit, tout autour du centre des finances publiques , à un parking payant ou gratuit dans les rues adjacentes, mais à condition de tourner pour chercher une place....

A la question : et si personne n'est volontaire pour assurer l'accueil au SIP de Hayange ? La réponse a été : équipe de renfort ! Cette même équipe de renfort qui paraît être extensible à volonté : accueils de proximité, renfort des services...

*** Transfert des missions des SIE de Sarrebourg au SIP-SIE de Saint-Avold**

Les agents du SIE de Sarrebourg, réduits à peau de chagrin, ne pouvaient que demander à anticiper la fermeture du SIE.. Donc, la totalité du travail sera transféré, avec un déficit d'agents. Quelles conséquences pour le SIE de St Avold ?

Réponse du directeur : seules les demandes de quitus représentent un volume important, mais celles-ci vont évoluer...L'accueil en SIE est faible, et une antenne de proximité restera ouverte à Sarrebourg.

Il n'y a donc pas de problème non plus à Saint Avold !

*** Transfert du recouvrement de la trésorerie de Rombas vers le SIP de Metz Nord-Ouest, et de la trésorerie Bitche vers le SIP de Sarreguemines**

Le directeur n'y est pour rien, c'est une demande de la direction générale !

Apparemment, les agents ne comprennent pas tout quand on leur parle....et la trésorerie de Bitche en sait quelque chose !

Entre ce que le directeur peut dire aux agents, et ce qu'il dit au président de la communauté de commune, ce n'est pas pareil. C'est normal : d'un côté on fait de la politique, de l'autre on considère les agents comme des pions qui peuvent bouger au gré des restructurations...ou pas !

Les agents de Bitche et Rombas seront associés aux groupes de travail organisés par la direction le 19/10.

FO Dgfp a rappelé au directeur la notion de temps : entre la direction et les agents dont le service est restructuré, elle n'est pas la même ! L'agent est concerné seul par cette restructuration : il est à moins de 3 mois de l'échéance, va devoir changer ses modalités de déplacement, son lieu de travail, ses habitudes

de travail, voire réorganiser sa vie personnelle qu'il a organisée parfois depuis de nombreuses années, et il **veut savoir comment cela va se passer maintenant !**

Pour la direction, cela est devenu une formalité routinière : les déménagements, les restructurations, les changements d'affectations, les règles RH, les groupes de travail etc. Et il est oublié hélas **que derrière ces transferts, fermetures, il y a des agents qui sont directement impactés dans leur vie personnelle, avec pour une majorité d'entre eux des temps de déplacement plus longs, des changements de modalités de restauration.**

Pour information, les organisations syndicales ont fait observer à la direction que la distance entre Metz et Rombas est de 23 km et non de 18,2 km, ce qui change tout pour la prime de restructuration des services !

*** Transfert des tâches de gestion des trésoreries de Fontoy vers le SGC d'Hayange et de Faulquemont vers le SGC de St Avold**

Le SGC d'Hayange, qui fonctionne déjà avec 4 EDR et 3 contractuels, va accueillir les agents de la trésorerie de Fontoy (combien?) qui fonctionne également avec 3 EDR ...

Si ça continue, les SGC ne seront bientôt plus que constitués par des agents EDR ! Quelle volonté se cache derrière ça ? Un affichage pour les élus locaux ?

L'équipe EDR devra également assurer les 8 permanences prévues dans le secteur...

*** Création du SGC de Sarrebourg**

La trésorerie de Sarrebourg a fait l'objet de beaucoup de débats cette année écoulée... (voir nos précédents comptes-rendus CTL et CHS).

Selon le directeur, la situation est très différente de celle vécue au printemps. Il y a eu des arrivées en septembre, octobre et décembre, et les stages d'immersion au SGC de St Avold ont été efficaces. De plus, un contractuel a été recruté.

FO Dgfp57 s'était engagé à continuer à suivre très attentivement la situation de Sarrebourg.

En attendant, personne n'est dupe : la différence entre les effectifs théoriques et les effectifs réels (quel que soit le motif) est toujours là !

*** La mise en place des conseillers aux décideurs locaux (CDL)**

Selon la direction, un point sera fait prochainement. Avec les CDL . Le métier est nouveau, et les CDL « montent en gamme ».

Pour FO Dgfp57, il n'y a aucun doute sur les compétences réelles des CDL !

L'opposition de FO au CDL rejoint celle plus globale sur le NRP et la division de l'activité de conseil à celle de gestion : les agents des trésoreries (quel que soit leur grade d'ailleurs), et malgré ce que prétend le directeur, faisaient aussi du travail de conseil, et les élus étaient satisfaits de ce travail ! Et le mot « proximité » avait un sens car il permettait de conseiller au plus près des besoins et habitudes de ces collectivités.

FO Dgfp est intervenu sur le risque d'isolement des CDL, installés dans des communautés de communes.

Quels liens ont-ils avec les autres collègues de la DDFIP ?

D'après la direction, les CDL se rendent régulièrement dans les SGC .Ils forment une équipe, et ont même créé une communauté WIFIP pour échanger rapidement. Un bureau au sein de la division SPL est disponible s'ils veulent se rencontrer.

*** Mise en place des accueils de proximité**

Que dire que nous n'avons déjà dit sur ces accueils ?

Selon le directeur, il faut poursuivre l'effort d'organisation...oui, c'est le moins qu'on puisse faire !

Et qui est en charge principalement de ces accueils ? Encore les EDR....

FERMETURE DU RESTAURANT ADMINISTRATIF DE ST AVOLD

Ce sujet avait déjà été largement évoqué au CDAS (voir compte-rendu du 23/09/2021 sur le site).

FO Dgfp ré affirme son attachement à une restauration collective de qualité, et dans un véritable environnement de restauration !

QUESTIONS DIVERSES

* **Non rattachement des contrats de mensualisation de TF** : une mise à jour dans MAJIC a entraîné des changements dans la taxation des taxes foncières, sans qu'il n'y ait eu de modification des contrats de mensualisations correspondants.

Les services locaux n'ont pas été mis au courant, et cela a entraîné un afflux d'utilisateurs à l'accueil (physique, téléphone etc).

Le numéro du centre de contact (ex cps), indiqué sur les avis, est très difficile à joindre, et la transmission des documents est très compliquée. Les services se retrouvent donc à effectuer eux-mêmes les rattachements de ces contrats.

FO a rappelé qu'à une époque, des emplois avaient été prélevés dans les trésoreries pour absorber la masse de travail que représentait la mensualisation.

FO a également rappelé que nous avons fusionné depuis plus de 10 ans maintenant : comment peut-on imaginer modifier le titulaire d'une taxe sans penser qu'il y aura une conséquence sur le recouvrement ?

FO constate qu'à Bercy aussi, vitesse rimant avec précipitation, cela conduit à occulter une partie des impacts métiers dans la rédaction d'une note et sa déclinaison pratique .

Encore une fois, ce sont les agents qui triquent, et qui doivent gérer !

* **FO a demandé un point sur la situation des embauches de contractuels en Moselle**

A ce jour, 15 contractuels ont été recrutés en Moselle : 6 en direction (BIL, RNF, et DAFPE pour le fonds de solidarité), 2 en SIP , 6 dans les SGC et trésoreries (Sarrebouurg, Hayange et Thionville), et 1 à la trésorerie Amendes.

FO renouvelle son attachement à un recrutement par voie de concours, et son opposition au recrutement de contractuels

* **Participation à hauteur de 15 € de l'employeur à la protection sociale complémentaire Santé** : à ce jour, aucune instruction n'a été donnée aux agents, et la direction n'en n'a pas reçu non plus... Cette participation doit être effective au 1^{er} janvier. Qu'attend-on ?

* **Déménagement de la trésorerie hospitalière à l'hôpital Legouest** : les travaux de plâtrerie sont terminés, les peintures sont en cours. Le bail a été résilié pour fin février. Les agents ont bon espoir de déménager avant cette date...

* **Le contrôle fiscal** : les groupes de travail prévus pour la fin d'année n'ont pas encore été constitués. La démarche est en bonne voie...

* **Télétravail et ordinateurs portables** :

FO a demandé pour quelles raisons les agents dotés d'ordinateurs portables pour le télétravail et d'un poste fixe au bureau voient leur poste fixe supprimé., ce qui jusqu'à présent était très confortable. Ils sont donc obligés de ramener leur ordinateur portable pour travailler au bureau. Cette situation concerne non seulement les agents sous Windows 7 au bureau mais également ceux sous l'environnement Windows 10.

En fait, tous les ordinateurs portables doivent être configurés avec VPN 10, complètement autonomes (et non plus avec VPN 15, dépendant du poste fixe) ce qui entraîne de facto la suppression du poste de travail fixe car à terme, en cas de changement de bureau, de métier ou mutation, l'agent part avec l'ordinateur portable sans qu'il soit nécessaire de sauvegarder entre autres, sa messagerie, ses dossiers, documentation, etc... .

**LE NOUVEAU RÉSEAU DE
PROXIMITÉ, C'EST
DÉFINITIVEMENT NON !!**